

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1258

Eglise Saint Bruno des Chartreux - Restauration des chapelles, clos, couvert - 56 rue Pierre Dupont à Lyon 1er - Opération n° 01017517 – Modification du marché de maîtrise d'œuvre

Direction de la Construction

**Rapporteur** : M. DURAND Jean-Dominique

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1258 - EGLISE SAINT BRUNO DES CHARTREUX -  
RESTAURATION DES CHAPELLES, CLOS, COUVERT - 56  
RUE PIERRE DUPONT A LYON 1ER - OPERATION N°  
01017517 – MODIFICATION DU MARCHE DE MAITRISE  
D'ŒUVRE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/6246 du 20 janvier 2014, le Conseil municipal a approuvé le projet « Restauration des chapelles, clos, couvert – Eglise Saint Bruno des Chartreux » et fixé le montant de l'opération à 1 670 000 € TTC (valeur novembre 2013).

Dans ce cadre, un marché de maîtrise d'œuvre n° 138157 a été conclu avec le groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Olivier Naviglio. Ce marché d'un montant de 80 440,00 € HT a été notifié le 6 juin 2013.

Suite à la transformation par M. Naviglio de son activité d'architecte libéral d'Architecte en Chef des Monuments Historiques en SARL (société à responsabilité limitée) à associé unique, le marché a été transféré à la société Architekt-ON qui est purement et simplement substituée à la précédente structure individuelle.

L'opération de restauration des chapelles latérales comprend la reprise des couvertures de ces chapelles. Avec l'installation des échafaudages, il a été découvert que les contreforts de la nef étaient en très mauvais état ; il est donc urgent d'effectuer des travaux de confortement, en particulier sur le côté Ouest de l'église qui donne au-dessus de la cour de l'école des Chartreux. Il y a, en effet, un risque de chute de pierres dans cette cour d'école.

Ces contreforts ne sont pas enduits ce qui génère un problème esthétique et surtout structurel, les pierres étant exposées aux intempéries.

Il est proposé, en conséquence, la dépose des couvertines de ces contreforts, la consolidation des maçonneries et la reprise des joints. Par ailleurs, suite à ces travaux, les couvertures des bas côtés seront reprises.

L'ensemble de ces travaux nécessite la reprise des études dont celles d'avant projet, de projet et de DCE (dossier de consultation des entreprises).

Enfin, la mission DET (direction de l'exécution des travaux) sera également très impactée par ces changements du fait de l'allongement des délais d'exécution.

Ce complément de mission, rendu nécessaire par ces sujétions techniques imprévues lors de la conclusion du contrat et de caractère exceptionnel

et imprévisible, nécessite la passation d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° 138157 comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
138157	Maîtrise d'œuvre	Architecte - ON	80 440,00	0	16 088,00	96 528,00	20 %

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

Vu la délibération n° 2014/6246 du 20 janvier 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

#### **DELIBERE**

1 - La modification du marché de maîtrise d'œuvre n° 138157 est approuvée.

2 – M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. D. DURAND